



Lieux de formation

Les enseignements auront lieu à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour sur le site de PAU, notamment à l'UFR de Droit, d'Economie et de Gestion et à l'UFR de Sciences et techniques.

Certains enseignements seront dispensés **en visioconférence sur les sites de MONT-DE-MARSAN (40) et de TARBES (65)** pour les étudiants résidant dans ces départements.

Conditions d'admission

La procédure d'admission des candidats au diplôme universitaire comporte plusieurs étapes :

- ✓ **Réception des candidatures au diplôme** (CV et lettre de motivation) : jusqu'au 24 juin 2011
- ✓ **Examen préalable des lettres de candidature et des curriculum vitae** : fin juin / début juillet 2011
- ✓ **Entretiens de sélection visant à apprécier la motivation des candidats** : début juillet 2011
- ✓ **Résultats des entretiens** : mi juillet 2011

Les cours débiteront au mois d'octobre 2011.

Coût de la formation

➤ **Pour les étudiants** : de l'ordre de 200 € (sécurité sociale incluse) de droits d'inscription à la charge de l'étudiant + 400 € de droits spéciaux (pris en charge par les partenaires).

➤ **Pour les salariés** dans le cadre de la formation continue ou d'une reprise d'études et les **demandeurs d'emplois** : de l'ordre de 350 € de droits d'inscription + 200 € de droits spéciaux (pris en charge par les partenaires).

➤ **Pour les agents territoriaux** relevant des collectivités locales des départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, des Hautes-Pyrénées et du Gers : prise en charge totale des droits d'inscription par les partenaires.

Inscription Dépôt des candidatures

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 24 juin 2011

**Centre de Gestion de la Fonction Publique
Territoriale des Pyrénées-Atlantiques
Maison des Communes – Cité administrative**

Rue Renoir – BP 609
64 006 PAU CEDEX

L'inscription se fera à la Faculté de Droit de PAU pour les candidats sélectionnés en septembre 2011.

Contacts Renseignements

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des
Pyrénées-Atlantiques**

Mlle Marine DUPERE ☎ : 05.59.82.18.96
@ : marine.dupere@cdg-64.fr

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des
Landes**

Mme Mary SAINT MARTIN ☎ : 05 58 85 80 76
@ : remplacement@cdg40.fr

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des
Hautes-Pyrénées**

Mme Marie-José PORTASSAU ☎ : 05 62 38 92 56
@ : marie-jose.portassau@cdg65.fr

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
du Gers**

Mme Nathaly HUE ☎ : 05 62 60 15 19
@ : emploi@cdg32.fr

**Université de Pau et des Pays de l'Adour
Secrétariat de Pau Droit Public**

Isabelle MONTIN ☎ : 05.59.40.80.48
@ : isabelle.montin@univ-pau.fr



DIPLOME UNIVERSITAIRE Métiers des techniciens territoriaux



*Une formation diplômante
et professionnalisante sur
le bassin des Pays de l'Adour*



**5 partenaires pour un tremplin
vers l'emploi public territorial**



Une formation complète pour accéder aux métiers des techniciens territoriaux (catégorie B de la filière technique)

Les collectivités locales représentent un secteur d'activité en plein développement avec 1,7 million d'agents soit 33 % de l'emploi public. La filière technique compte plus de 60 métiers et regroupe plus de la moitié des effectifs des collectivités locales.

Compte tenu, des nombreux départs en retraite à venir, des difficultés de recrutement, de la nécessité croissante d'expertise et de technicité, les collectivités locales ont besoin de **recruter des techniciens territoriaux** (responsable des services techniques des petites et moyennes collectivités, métiers d'encadrement intermédiaire des services techniques des collectivités plus importantes,...) **formés et rapidement opérationnels dans leurs fonctions professionnelles futures.**



Le diplôme universitaire Métiers des techniciens territoriaux des collectivités locales a pour objectif **d'apporter des solutions aux difficultés présentes et à venir de recrutement sur ces postes au sein des départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, des Hautes-Pyrénées et du Gers.**

5 partenaires en faveur de l'emploi public territorial

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour souhaite élargir son offre de formation et de préparation aux métiers et concours de la fonction publique territoriale et notamment de la filière technique.

Elle s'est ainsi associée aux quatre départements qui forment les Pays de l'Adour en nouant un partenariat avec les Centres de Gestion des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, des Hautes-Pyrénées et du Gers. Les Centres de Gestion sont des établissements publics départementaux qui accompagnent les collectivités locales de leur département respectif en matière de gestion de personnel. Ils sont également organisateurs de concours.



Une formation diplômante et professionnalisante alternant cours théoriques et pratiques dispensés par des intervenants universitaires, territoriaux et spécialisés

→ Un double objectif

- ✓ Former aux **métiers des techniciens territoriaux** (responsable des services techniques des petites et moyennes collectivités – moins de 5 000 habitants, métiers d'encadrement intermédiaire des services techniques des collectivités plus importantes,...)
- ✓ Préparer au **concours externe de technicien territorial principal de 2^{ème} classe**

Les spécialités du concours visées par ce diplôme

- Bâtiments, génie civil
- Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
- Aménagement urbain et développement durable
- Espaces verts et naturels
- Services et interventions techniques

→ Une immersion dans le monde professionnel

- ✓ Un **stage de 3 mois** au sein d'un service technique d'une collectivité locale
- ✓ Une préparation au concours intégrée au diplôme
- ✓ Des enseignements spécifiques à l'exercice professionnel

→ Un suivi régulier des étudiants par les partenaires du diplôme et un accompagnement à la recherche d'emploi

→ Durée de la formation

- **Octobre 2011 à fin avril 2012** : formation aux métiers et préparation aux épreuves du concours. Les cours auront lieu le vendredi et le samedi matin (et occasionnellement le samedi après-midi).
- **Mai à juillet 2012** : stage en collectivité et préparation aux oraux du concours.
- **Octobre 2012 à décembre 2012** : préparation à l'épreuve orale du concours (samedi).

→ Les publics visés : **une promotion de 25 personnes**

- ✓ les étudiants titulaires d'un BTS, DUT ou d'une Licence professionnelle en lien avec une des spécialités du concours ouvertes au sein du diplôme (BTS Bâtiment génie civil, BTS Gestion et Protection de la nature, Licence professionnelle Aménagement et gestion des ressources en eau,...) *
- ✓ les salariés du secteur privé en reconversion professionnelle et demandeurs d'emploi *
- ✓ les agents en poste au sein des collectivités locales *

* et remplissant les conditions pour passer le concours de technicien principal de 2^{ème} classe en externe.

UNE FORMATION DE 250 H

PARTIE 1 : FORMATION AUX METIERS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX

UE 1 : Introduction au droit des collectivités locales (66 H)

- UE 1 a) Les collectivités locales en France
- UE 1 b) Le service public local et les modes de gestion
- UE 1 c) Les finances locales et la fiscalité locale
- UE 1 d) Budget et comptabilité analytique
- UE 1 e) L'urbanisme
- UE 1 f) Les marchés publics
- UE 1 g) Le statut de la fonction publique territoriale
- UE 1 h) Les responsabilités locales

UE 2 : Le service technique dans les collectivités (14 H)

- UE 2 a) La place du service technique et les métiers des techniciens principaux de 2^{ème} classe
- UE 2 b) L'organisation de la collectivité et les relations avec les élus et usagers

UE 3 : L'exercice professionnel (56 H)

- UE 3 a) La méthodologie professionnelle
- UE 3 b) La gestion des ressources humaines
- UE 3 c) La réglementation et la législation hygiène et sécurité dans les collectivités locales

UE 4 : Les domaines de spécialisation des techniciens territoriaux (24 H)

- UE 4 a) Séminaires / conférences : balayage des thèmes d'actualité

UE 5 : Insertion professionnelle (8H + 3 mois de stage)

- UE 5 a) Stage pratique en collectivité (3 mois)
- UE 5 b) Module d'aide à la recherche d'emploi

PARTIE 2 : PREPARATION AU CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (80 H)

UE 1 : Méthodologie de l'épreuve écrite d'admissibilité

- UE 1 a) Méthodologie du rapport technique
- UE 1 b) Entraînements à l'épreuve écrite et corrections

UE 2 : Méthodologie de l'épreuve orale

- UE 2 a) Méthodologie de l'entretien avec le jury ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel permettant d'apprécier ses connaissances dans la spécialité choisie
- UE 2 b) Entraînements à l'épreuve orale avec la constitution de jurys « fictifs »

Un contrôle des connaissances tout au long de la formation

- Des contrôles de connaissances
- Des cas pratiques, épreuves sur table, épreuves orales
- Le rapport de stage et la soutenance